

Juin 2023

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera scolarisé à l'institution Externat-Chavagnes à la rentrée prochaine. C'est avec plaisir que nous l'y accueillerons, animés par le désir de faire grandir chaque jeune dans la confiance et l'espérance.

Conscients qu'une rentrée bouleverse les habitudes, nous vous communiquons dès aujourd'hui les informations utiles ainsi que les dates importantes à retenir pour vous aider à appréhender le début d'année avec sérénité.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement.

Nicolas CHAUVEAU
Chef d'établissement

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

INFORMATION DU SECRETARIAT

Nous vous demandons de procéder au plus tôt, si besoin, à l'inscription ou réinscription de votre enfant via Ecole Directe -espace parents et espace élève-. Vous pouvez prendre contact avec notre service pour les demandes de bourses dès septembre.

CARTE D'IDENTITE SCOLAIRE

Chaque élève recevra une carte scolaire personnelle comportant sa photo et un code-barres l'identifiant. Cette carte lui sera indispensable pour accéder au self, emprunter des documents au centre de ressources et circuler librement dans l'établissement. Nous lui demandons d'en prendre le plus grand soin. Chaque carte égarée devra être remplacée moyennant la somme de 10 euros qui sera ajoutée sur la facture.

Elle devra être présentée au surveillant à l'entrée tous les matins et lors de chaque sortie entre 13h00 et 14h00 ainsi qu'aux portes du self.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIVRES SCOLAIRES

Les livres sont prêtés par l'établissement pour le collège et le lycée. Tout livre dégradé ou non rendu sera facturé 25 euros l'ouvrage.

LISTES DES FOURNITURES POUR LE COLLEGE (Au lycée il n'y a pas de liste imposée)

Les seront consultables à partir du 3 juillet sur le site : <https://www.externat-chavagnes.com/collège-externat-des-enfants-nantais/infos-pratiques/listes-des-fournitures/>

ACCES A L'EXTERNAT DES ENFANTS NANTAIS ET SECURITE

Tous les élèves qui possèdent un vélo ou un cyclomoteur devront pénétrer dans l'établissement en le tenant à la main, moteur éteint. Ils devront respecter les emplacements prévus à cet effet. Ils doivent prévoir un antivol y compris pour les trottinettes. Pour rappel, les skates ne sont pas autorisés dans l'établissement. Accès et parkings se situent avenue Camus, sous le préau à côté de l'aumônerie et à l'entrée du collège rue Emile Boissier. Aucun stationnement n'est autorisé rue Desgrées du Lou.

INFORMATION PASTORALE

Pour toutes les activités de la Pastorale les bonnes volontés sont les bienvenues. N'hésitez pas à prendre contact avec Sophie-Marie DROUINEAU, Responsable de la Pastorale ou le Chef d'Etablissement.